

CSE : FORMATION DE RENOUVELLEMENT EN SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (2^{ÈME} MANDAT)

📍 Référence : CSE5

€ Tarif intra : Nous contacter

🕒 Durée : 3 jours (5 jours pour les membres de la CSSCT)



INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

☎ 01 45 49 99 15

@ contactentreprises@udd.eu



Public :

Tous les membres du CSE exerçant leur second mandat, membres de la CSSCT inclus, pour qui la formation durera 2 jours supplémentaires avec la partie focus CSSCT



Prérequis :

Avoir déjà occupé un 1^{er} mandat

Objectifs :

- Maîtriser les missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Renforcer son aptitude à déceler les situations professionnelles à risque
- Agir en matière de prévention

Programme :

1. Améliorer le fonctionnement du CSE en matière de SSCT

- Identifier les forces et les faiblesses de son CSE sur le registre SSCT
- Recenser les attentes exprimées par les salariés en matière de SSCT
- Analyser les modalités d'information et de consultation de votre CSE en matière de SSCT
- Partager le bilan des actions des référents harcèlement sexuel et agissements sexistes

2. Actualiser ses connaissances de la législation en matière de santé au travail

- Connaître l'évolution de la jurisprudence sur le registre SSCT
- Appréhender les principes des lois Santé et Climat d'août 2021
- Comprendre les enjeux du passage du SST en SPST (Service Prévention Santé Travail)
- Aborder les questions SSCT dans le cadre spécifique du télétravail
- Identifier les thématiques et enjeux de la négociation QVCT (qualité de vie et des conditions de travail)

3. Promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

- Réaliser des inspections et des enquêtes
- Analyser les postes de travail en tenant compte du travail réel
- Examiner les documents de prévention
- Appliquer la méthode et utiliser les outils pour conduire une enquête à la suite d'un accident du travail
- Identifier et proposer des mesures de prévention à la direction
- Intervenir en cas de danger grave et imminent

4. Analyser les informations et les documents de la SSCT

- Analyser les indicateurs de sinistralité de son entreprise
- Examiner un document unique d'évaluation des risques professionnels
- Comprendre le rapport annuel faisant le bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
- S'appuyer sur le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Exploiter le rapport annuel d'activité du médecin du travail

Suite à la page suivante ►

5. Repérer les risques professionnels au sein de son établissement

- Préparer la consultation du CSE sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Analyser les indicateurs de sinistralité de son entreprise à partir de la BDESE, du bilan social et HSCT, etc.
- Observer et décrire une activité physique, et caractériser les risques potentiels
- Proposer des mesures de prévention à partir des inspections du CSE

6. Comprendre les troubles musculo-squelettiques (TMS)

- Identifier les principaux TMS : canal carpien, coiffe des rotateurs, épicondylite, lombalgies...
- Comprendre les facteurs de TMS et participer à leur évaluation
- Proposer des actions de prévention des TMS

7. Approfondir ses compétences sur les risques psychosociaux

- Rappel des connaissances acquises par la formation initiale
- Apprécier la prise en compte et l'évaluation réalisée pour le DUERP
- Décrire la situation selon les contraintes et les ressources observées pour une meilleure régulation
- Présenter son analyse et élaborer le compte rendu de la CSSCT

8. Promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

- Analyser les causes d'un accident du travail avec la méthode de l'arbre des causes
- Intervenir sur les possibilités et propositions de reclassement d'un salarié inapte
- Repérer les différentes composantes de la charge de travail
- Suivre la réalisation du programme annuel de prévention (PAPRIACT)

9. Focus pour les membres de la CSSCT (2 jours supplémentaires)

- Identifier les forces et les faiblesses de votre commission SSCT
- Articuler la CSSCT et le CSE : délégations et remontée d'informations
- Analyser son fonctionnement quotidien : consultations, interventions...
- Identifier les améliorations possibles de l'accord CSE et du règlement intérieur du CSE
- Améliorer sa pratique des inspections régulières

Point fort :

**MODULE E-LEARNING « MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE DU TÉLÉTRAVAIL
PARTIE 1 : LES FONDAMENTAUX » OFFERT !** Plus d'infos en [page 45](#)